

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne présente

« VIVE LA LIBERTÉ »

AOÛT 1944 : LA HAUTE-GARONNE SE LIBÈRE

Une exposition itinérante du Musée départemental de
la Résistance et de la Déportation

DOSSIER DE PRÉSENTATION

PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN



« VIVE LA LIBERTÉ »

AOÛT 1944 : LA HAUTE-GARONNE SE LIBÈRE

En août 1944, la Haute-Garonne retrouve sa liberté. Les nazis ont fui, le régime de Vichy s'effondre. Partout dans le département, les Haut-Garonnais fêtent la Libération. Pourtant, comme ailleurs en France, les difficultés perdurent : industries détruites, économie à reconstruire, problèmes de ravitaillement, absence de proches arrêtés et déportés, etc. De grands défis attendent la population haut-garonnaise : il faut tourner la page de l'occupation et de la collaboration, et reconstruire un modèle de société qui puisse garantir la paix.

Immédiatement, de nouveaux représentants apparaissent à la tête de nouveaux pouvoirs. Ce sont des résistants sortis de l'ombre. Ils appliquent les dispositions décidées dans la clandestinité pour la restauration de la République. Libérer le territoire de l'insupportable occupation des nazis était bien sûr le premier but de la Résistance. Mais il n'était qu'une étape, nécessaire et indispensable pour arriver au véritable objectif : la Libération doit permettre le retour de la démocratie et de la République en France. Mais pas n'importe quelle République. C'est une nouvelle société, cohérente et juste qui doit se mettre en place, basée sur les principes de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité.

Expliquer aujourd'hui comment les Haut-Garonnais ont reconquis leur liberté, ce n'est pas seulement détailler les combats, les forces en présence et les différentes étapes de cette Libération... Pour mesurer l'ampleur du sacrifice et de l'engagement des résistants, il est essentiel de montrer comment, malgré les difficultés liées à la clandestinité et la répression, ces hommes et ces femmes n'ont jamais abandonné l'idée de construire eux-mêmes, par leur lutte, un avenir meilleur et d'inventer une nouvelle société.

PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION

L'exposition « Vive la Liberté. 1944 : la Haute-Garonne se libère » a été créée à l'occasion du 70^e anniversaire de la libération de la Haute-Garonne, à l'été 2014.

L'exposition est intégralement conçue autour **des objets et archives conservés dans la collection du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation**. Elle permet de se plonger dans l'une des périodes les plus riches de notre histoire contemporaine. Elle apporte surtout **un éclairage local** sur un événement national, en s'appuyant sur des exemples, des témoignages et des documents haut-garonnais.

La première partie de l'exposition est consacrée aux combats de la Libération, aux sacrifices des résistants et aux souffrances dont est victime la population civile. Elle explique de quelle manière et dans quel contexte notre département a retrouvé sa liberté. Elle présente les acteurs et les étapes de cette libération, revenant sur les mois qui l'ont précédée. Elle se conclut par les fêtes de la Libération à Toulouse et partout dans le département.

La deuxième partie de l'exposition est consacrée aux lendemains de la Libération, à ses enjeux et au retour à la République. Elle développe les défis auxquels sont confrontés les résistants qui, sortis de l'ombre et de la clandestinité, arrivent au pouvoir. Il est essentiel de rétablir l'ordre, de punir les collaborateurs, de reconstruire l'identité nationale. Il faut aussi et surtout restaurer la légalité républicaine et mettre en place une nouvelle société, pensée par les résistants dans la nuit de la clandestinité sous l'occupation nazie. L'exposition se conclue sur l'instauration de la IV^e République et sur les avancées (politiques, sociales et économiques) qu'elle propose.

L'exposition « Vive la Liberté. 1944 : la Haute-Garonne se libère » veut montrer comment la Résistance s'est engagée pour défendre l'idéal républicain et comment notre société actuelle est l'héritière de la France et de la République instaurées à la Libération. Les résistants souhaitaient avant tout construire une société basée sur l'intérêt commun, garantissant la paix, la liberté et le développement social. Il y a 70 ans, un véritable élan de solidarité a traversé et animé notre pays. Aujourd'hui, que reste-t-il de tout cela ? Que reste-t-il de l'esprit de la Résistance ?

FICHE TECHNIQUE

Composition de l'exposition :

L'exposition « Vive la Liberté » se compose de **26 panneaux-bâches (170 cm sur 90 cm)**.

- 1 panneau affiche.
- 25 panneaux d'exposition.

Tous les panneaux sont équipés d'œillets pour l'accrochage et façonnés avec un ourlet en haut pour y glisser une **tige de fer** assurant la stabilité et la tenue. Un ourlet en bas est aussi prévu pour y glisser une **tige en bois** afin de lester le panneau. La structure qui accueille l'exposition doit disposer d'une zone d'exposition équipée de cimaises ou de supports d'accrochage (ex : grilles d'exposition).

Sont fournis (à restituer à la fin du prêt) :

- 26 panneaux-bâches.
- 26 tiges fer à glisser dans les ourlets en haut.
- 26 tiges bois à glisser dans les ourlets en bas.
- 1 clé USB avec 4 films d'accompagnements de l'exposition (**facultative, sur demande uniquement**).

Ne sont pas fournis :

- Le système d'accroche des panneaux (crochets S, anneaux ouvrants ; etc.)
- Le matériel audiovisuel (bornes, écrans, casques audio etc.) pour la diffusion des films d'accompagnements.

Bon à savoir : Cette exposition est peu volumineuse.

Elle se transporte dans un véhicule standard.

Le collège assure le transport aller et retour de l'exposition et doit disposer d'une salle d'exposition (ex : CDI).

L'exposition est prêtée pendant deux semaines.

PARCOURS THÉMATIQUE DE L'EXPOSITION

La scénographie de l'exposition « Vive la Liberté » a été conçue en trois grands ensembles. Il est nécessaire de respecter cette scénographie (notamment l'ordre des panneaux) afin de conserver la cohérence de l'exposition. Il est impératif de présenter le **panneau affiche de l'exposition** (séquence 1) en premier, au début de l'exposition.

Le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation se tient à la disposition de la structure d'accueil pour aider et conseiller lors de la mise en place et de l'accrochage de l'exposition.

En fonction de l'espace d'exposition dont dispose la structure d'accueil, les **séquences 7 (3 bâches)** et **13 (2 bâches)** sont facultatives. Les 21 autres panneaux sont **OBLIGATOIRES**.

INTRODUCTION DE L'EXPOSITION

SÉQUENCE 1. 1 bâche.

- Affiche de l'exposition « Vive la Liberté ».

SÉQUENCE 2. 1 bâche.

- La reconquête de la Liberté et de la République en Haute-Garonne.
(Il s'agit du panneau d'introduction de l'exposition).

SÉQUENCE 3. 2 bâches.

- Vers la Libération (chronologie).
- Vers la Libération (suite de la chronologie).

PARTIE « LA LIBÉRATION DE LA HAUTE-GARONNE »

SÉQUENCE 4. 2 bâches.

- Prendre les armes.
- L'heure de l'insurrection en Haute-Garonne.

SÉQUENCE 5. 2 bâches.

- Subir la violence et les représailles.
- Des crimes arbitraires.

SÉQUENCE 6. 2 bâches.

- Libérer la Haute-Garonne.
- La Libération dans le reste du département.

SÉQUENCE 7. 3 bâches (**facultatives**).

- Géographie des maquis haut-garonnais.
- Carte de la Haute-Garonne (2 bâches).

PARTIE « LE RETOUR À LA RÉPUBLIQUE »

SÉQUENCE 8. 2 bâches.

- Prendre le pouvoir.
- Les nouveaux pouvoirs en Haute-Garonne.

SÉQUENCE 9. 2 bâches.

- Rétablir l'ordre.
- L'épuration.

SÉQUENCE 10. 2 bâches.

- Refonder la République.
- Vers la IVème République.

SÉQUENCE 11. 2 bâches.

- Instaurer une nouvelle société.
- L'application du programme du CNR.

SÉQUENCE 12. 2 bâches.

- Reconstruire une identité nationale.
- Une mémoire de la Résistance en construction.

SÉQUENCE 13. 2 bâches (**facultatives**).

- Faire rentrer les absents.
- Le cas particulier des déportés.

SÉQUENCE 14. 1 bâche.

- La République des résistants, notre République.

La séquence 14 est la CONCLUSION de l'exposition. Il est préférable qu'elle suive la séquence 13 afin de respecter la continuité du propos de l'exposition. Dans tous les cas, elle est impérativement placée à la fin des panneaux d'exposition et du circuit de visite défini.

FILMS D'ACCOMPAGNEMENT DE L'EXPOSITION

Au sein de la scénographie de l'exposition « Vive la Liberté », les films d'accompagnement sont des témoignages d'anciens résistant(e)s. Ils permettent de compléter le contenu historique de l'exposition en valorisant les acteurs de la Libération du département. Ces films d'accompagnement peuvent être présentés à la fin de l'exposition, après le panneau de conclusion « La République des résistants, notre République ». Toutefois, il est possible de répartir les 4 films d'accompagnement au sein de l'exposition, en les intercalant avec certains panneaux. Mais une logique doit être respectée afin de conserver la cohérence de contenus.

VIDEO LIBERATION ALBERT MAURAN.

- Thème : Un ancien Français Libre, membre des Forces Navales Libres, raconte la fin de la guerre et son retour en métropole.
- Durée : 7 mn 34.
- Format : avi.
- Localisation dans l'exposition : Film à mettre en lien avec la séquence 3.



VIDEO LIBERATION JOSE RAMOS.

- Thème : Un ancien guérillero espagnol raconte les actions de sabotage avant la Libération.
- Durée : 4 mn 32.
- Format : avi.
- Localisation dans l'exposition : Film à mettre en lien avec la séquence 4.



VIDEO LIBERATION RAYMONDE LAMOUILLE.

- Thème : Une ancienne résistante raconte la Libération de Toulouse.
- Durée : 3 mn 36.
- Format : avi.
- Localisation dans l'exposition : Film à mettre en lien avec la séquence 6.



VIDEO LIBERATION SYLVETTE GAILLARD.

- Thème : Sylvette Gaillard était adolescente pendant la seconde guerre mondiale. Elle raconte la libération d'Arnéguy (Pyrénées Atlantiques) et le retour de son oncle, Sylvain Dauriac, déporté de la Résistance, à Toulouse.
- Durée : 8 mn 30.
- Format : avi.
- Localisation dans l'exposition : Film à mettre en lien avec la séquence 13.



À noter :

La mise à disposition de ces quatre vidéos est facultative. Si elles vous intéressent, merci de bien vouloir le signaler à l'équipe du Musée lors de la réservation de l'exposition et de l'établissement de la convention de prêt.

EXEMPLES DE PANNEAUX

Musée départemental de la Résistance
et de la Déportation

VIVE LA LIBERTÉ

La reconquête de la Liberté et de la République en Haute-Garonne


« La guerre est finie, la paix nous est rendue, et le pouvoir nous est
donné de reconstruire notre patrie et de nous créer une République. »
Jean Cassou (août 1944)

Il y a 70 ans, le 19 août 1944, Toulouse et la Haute-Garonne retrouvent leur
liberté. Les nazis ont fui, le régime de Vichy s'effondre. Partout dans le dé-
partement, les Haut-Garonnais fêtent la Libération. Pourtant, comme ailleurs
en France, les difficultés perdurent : industries détruites, économie à recons-
truire, problèmes de ravitaillement, absence des proches arrêtés ou déportés,
etc. Au moment de tourner la page de l'occupation et de la collaboration, de
grands défis attendent la population haut-garonnaise.

Dès la Libération, les résistants sortis de l'ombre apparaissent à la tête de
nouveaux pouvoirs. Ils appliquent les dispositions décidées dans la clan-
destinité pour la restauration de la République. Libérer le territoire de l'in-
supportable occupation des nazis était le premier objectif de la Résistance.
Mais au-delà, les résistants ont, dès le début de leur engagement, envisagé
l'après-guerre : la Libération doit permettre le retour de la démocratie et de
la République en France. Mais pas n'importe quelle République. Un nouveau
projet de société cohérent et juste doit être mis en place, ancré sur le socle
de la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Expliquer aujourd'hui comment les Haut-Garonnais ont reconquis leur liberté,
ce n'est pas seulement détailler les combats, les forces en présence et les
différentes étapes de cette Libération... Pour mesurer l'ampleur du sacrifice
et de l'engagement des résistants, il faut aussi montrer comment, malgré les
difficultés liées à la clandestinité et la répression, ces hommes et ces femmes
n'ont jamais abandonné l'idée de construire eux-mêmes, par leur lutte, un
avenir meilleur et d'inventer une nouvelle société.

En s'appuyant uniquement sur des objets et des archives issus de la collection
du Musée, le Conseil Départemental s'est donné pour mission de monter
que les résistants ne se sont pas seulement battus les armes à la main pour
libérer leur pays. Ils ont aussi lutté de toutes leurs forces pour défendre l'idéal
républicain.


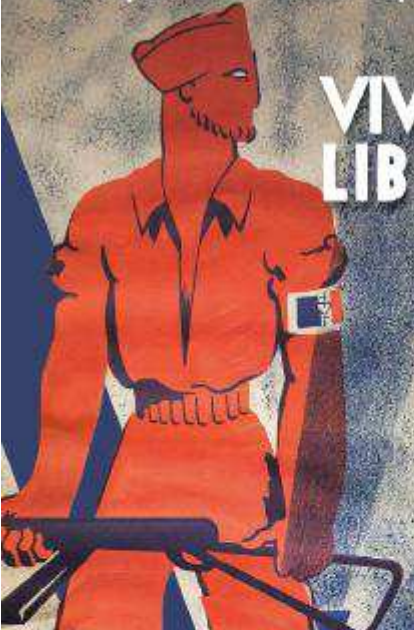


Une exposition du Conseil Départemental

VIVE LA LIBERTÉ

EXPO

AOÛT 1944 : La Haute-Garonne se libère



Musée départemental de la Résistance
et de la Déportation

haute-garonne.fr

Ci-dessus : Séquence 1, affiche de l'exposition (1 bâche).

Ci-contre : Séquence 2, panneau d'introduction (1 bâche).


Les séquences 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 sont composées de deux bâches qui doivent être positionnées l'une à côté de l'autre.

La séquence 7 est composée de 3 bâches qui doivent être présentées ensemble.


Les autres séquences sont composées d'un seul panneau qui fonctionne individuellement même s'il est indispensable de respecter l'ordre des panneaux, précédemment indiqué.

LA LIBÉRATION DANS LE RESTE DU DÉPARTEMENT


Le départ des troupes allemandes précipite la libération face aux résistants qui combattent dès lors à visage découvert. Près de Luchon, plusieurs accrochages ont lieu entre soldats allemands et FFI. Dans le Comminges, le climat est tendu. À Saint-Gaudens, des affrontements émaillent la journée de libération à laquelle participe le maquis d'Aspet. À Boulogne-sur-Gesse, l'armée allemande se retire en traversant la ville sans s'arrêter. Le maquis de Rieumes sort victorieux d'un combat contre une colonne allemande dans Muret. Dans le Nord du département, le Wehrmacht provoque de nombreux drames dont sont victimes les civils. Le calme revient définitivement à partir du 25 août dans toute la Haute-Garonne.



Une scène de célébration de l'Armée rouge à la libération.



En l'occurrence se trouvent sur la place de l'église le 25 août 1944 pour fêter la libération.



MUSEUM DÉPARTEMENTAL DE LA Résistance et de la Déportation


Libérer la Haute-Garonne

TOULOUSE LIBRE

Le 18 août 1944, suite au succès de Blagnac et le Nord de Toulouse, les dernières unités allemandes quittent la ville au matin du 19 août 1944. Dans Toulouse, les combats ont lieu dans la vieille et contiguë. Le maquis « Roger » entre dans la ville au matin du 19 août 1944. Les groupes résistants se placent en des points stratégiques. Des barrières sont montées. Le groupe « Matériau » se bat pour contrôler le pont Reynal. Les maquis de Rieumes et Muret s'occupent du quartier Saint-Georges et du Sud de Toulouse ; ils contrôlent rapidement l'aéroport de Francastel. En centre-ville, la 15^e brigade ETP-M.O.I. aide des maquisards du Lot commandés par Zeff. Cottereau se bat pour le pont Saint-Michel. Enfin, le maquis « Roger » tient la zone de l'aéroport.



Le marché de la rue Raymond à Toulouse. Photographie prise à Saint-Michel de la rue de l'aéroport pendant la libération 1944.



LA VICTOIRE DE MURET

Quelques moments du maquis « Roger ». Ce maquis a été libéré dans la ville de Toulouse et participe à la libération.

Ci-dessus : Séquence 6, Libérer la Haute-Garonne (2 bâches).

MODALITÉS DE RÉSERVATION

Pour toute demande d'actions Parcours Laïque et Citoyen, les chefs d'établissement doivent se connecter sur **L'ENT** (eCollège31) avec leurs identifiants habituels pour accéder au **formulaire de pré-réservation**.

<http://www.ecollege.haute-garonne.fr/laicite-et-citoyennete/plc-2017-2018/plc-2017-2018-5137.htm>

Cependant, nous demandons aux chefs d'établissements ou aux professeurs responsables du prêt de l'exposition de bien vouloir suivre également le protocole de réservation suivant :

1. **Réservation obligatoire de l'exposition par téléphone** auprès de l'équipe du Musée au 05.61.14.80.40. Choix de l'exposition et surtout du créneau de 2 semaines de prêt.
2. **Renvoi du formulaire de confirmation de réservation de l'exposition.** Par la suite, notre secrétariat adresse une lettre de confirmation au chef d'établissement avec le dossier de présentation de l'exposition.
3. **Enregistrement de la convention de prêt en Commission Permanente** au Conseil départemental de la Haute-Garonne. Signature des conventions.
4. **Retrait de l'exposition au Musée de la Résistance le lundi matin de la 1ère semaine de prêt.** Les expositions sont prêtées pendant 2 semaines dans les collèges ; elles doivent donc être rendues au Musée le vendredi de la 2e semaine de prêt avant 17h30.

L'équipe du Musée se tient à la disposition des professeurs pour les aider et les conseiller dans la mise en place de l'exposition prêtée et son utilisation pédagogique auprès des élèves.

Convention de prêt :

La convention de prêt d'exposition est émise par le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Elle détaille les modalités du prêt, le contenu matériel de l'exposition, les conditions de transport, montage et démontage, la valeur d'assurance, les modalités de promotion de l'exposition et les éléments de communication mis à disposition par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Valeur d'assurance : 4000 euros.

Conseil départemental de la Haute-Garonne

Direction du Rayonnement Culturel et Sportif

Musée départemental de la Résistance et de la Déportation

52 allée des demoiselles

31400 TOULOUSE

05.61.14.80.40.

musee-resistance.haute-garonne.fr

musee-resistance@cd31.fr

Facebook : Musée de la Résistance et de la Déportation de la Haute-Garonne

